



Bilan politique du 121^e Congrès national des sapeurs-pompiers de France
(Avignon, 1-4 octobre 2014)

L'urgence et la prévention au cœur des débats

Du 1^{er} au 4 octobre 2014, les sapeurs-pompiers se sont réunis en Avignon pour leur 121^e Congrès national en présence des élus des Sdis et du ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve, venu à leur rencontre sur deux journées consécutives. Partenaire privilégié des pouvoirs publics depuis 132 ans au nom de l'intérêt général, la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) avait placé ce congrès sous le double thème de l'urgence et de la prévention, afin de promouvoir leur renforcement auprès des plus hautes instances de l'État. L'urgence d'abord, parce qu'elle est « l'ADN

des sapeurs-pompiers, notre vocation, notre identité », a déclaré face au ministre de l'Intérieur le colonel Eric Faure, président de la FNSPF, soulignant que les sapeurs-pompiers étaient les seuls acteurs du secours à intervenir en 12 minutes en moyenne en tout point du territoire. « Mais pour pérenniser notre action d'urgence, trois conditions sont nécessaires : il faut consolider notre force humaine de proximité en renforçant le volontariat, réaffirmer notre vocation à agir les premiers lorsque la vie est menacée et créer une véritable coproduction entre l'État et les collectivités. »

Un message parfaitement entendu par le ministre de l'Intérieur qui s'est engagé avec conviction auprès des 250 000 sapeurs-pompiers de France et leur Fédération en présentant une feuille de route précisant chacun des sujets en question, qu'il s'agisse de la consolidation de leurs ressources humaines, du renforcement de leur rôle

dans la chaîne du secours d'urgence, de la consolidation du modèle de secours français fondé sur une compétence partagée entre l'État et les collectivités territoriales, ou bien encore d'une plus grande prise en compte de la prévention et d'une meilleure éducation du public aux risques.

Hommage à la communauté des sapeurs-pompiers et à son réseau associatif

À l'occasion de son discours, le ministre a rendu un vibrant hommage à la communauté des sapeurs-pompiers de France : « Mesdames et messieurs, vous êtes là avec un esprit de service public qui force l'admiration et le respect de ceux qui vous dirigent et de ceux qui vous voient les secourir avec courage et témérité [...]. Vous incarnez aussi par votre rectitude, votre rigueur, vos valeurs morales, des repères dont la République a grand besoin [...]. On a besoin des sapeurs-pompiers de France non seulement pour sauver des vies, pour apporter secours, mais aussi pour porter haut et loin ces valeurs que vous incarnez si admirablement. »

Avec une mention spéciale pour leur réseau associatif : « J'ai été très impressionné par la puissance de la solidarité que vous organisez vous-mêmes et dont vos organisations (la Fédération, 7200 amicales, 98 unions départementales) témoignent dans leurs actions quotidiennes ». Une capacité de mobilisation solidaire puissamment illustrée, comme a tenu à le souligner Eric Faure, par l'engagement bénévole exemplaire de 1200 sapeurs-pompiers, volontaires et professionnels, anciens, JSP, PATS du Sdis et de l'UDSP de Vaucluse dans l'organisation remarquable de ce congrès.

Consolider les ressources humaines de proximité

« Face aux situations d'urgence, le modèle français de secours permet de garantir chaque jour une réponse de proximité polyvalente et graduée, allant d'une simple équipe jusqu'à la présence de centaines de sapeurs-pompiers », rappelait le président Faure dans son allocution en clôture du congrès. « Consolider cette force de proximité doit être par conséquent notre préoccupation première », a-t-il souligné.

Les avancées de l'Engagement national pour le volontariat

Soulignant les progrès restant à accomplir en matière de management et de reconnaissance des **sapeurs-pompiers volontaires** (SPV), ce qui amène la FNSPF à être hostile à toute remise en cause de la prestation de fidélisation et de reconnaissance (PFR), Éric Faure s'est réjoui des avancées significatives observées dans la traduction de l'Engagement national pour le volontariat signé en octobre 2013 à Chambéry :

- Engagement d'une **campagne nationale de communication** « sapeur-pompier+ volontaire = moi aussi » par le ministère de l'Intérieur et la FNSPF ;



www.sapeurs-pompiers-volontaires-moi-aussi.fr

- Mesures en faveur des sections de **Jeunes sapeurs-pompiers** et de la jeunesse (filière des métiers de la sécurité et de la prévention) ;
- Prise en compte à compter de 2015 de l'inflation dans la **revalorisation annuelle des indemnités horaires** des SPV.

À ce propos, le ministre a confirmé la **mise en œuvre de la totalité de cet Engagement**, en insistant plus particulièrement sur deux mesures :

- L'accès prioritaire des SPV aux **logements sociaux** à proximité de leur caserne, évoquant même « une

obligation de résultat » : cette disposition donnera lieu à une déclinaison réglementaire, doublée d'une convention nationale entre les ministères de l'intérieur et du logement, la FNSPF, les grands acteurs du logement social et les grandes associations d'élu.

- **L'exclusion des sapeurs-pompiers volontaires du champ de la directive européenne « Temps de travail »** à l'occasion de sa révision prochaine : le gouvernement poursuivra l'action engagée avec nos partenaires européens afin de préserver le modèle français de secours.



Retrouvez l'Engagement national pour le volontariat et ses avancées sur www.pompiers.fr

Finalisation des chantiers de modernisation statutaire SPP

Le président Faure a également souligné l'adhésion des **sapeurs-pompiers professionnels** aux valeurs de notre communauté et leur contribution à la richesse humaine des Sdis, avant de plaider pour la finalisation des chantiers de **modernisation statutaire** (clause de revoyure, SSSM, emplois de direction).

Sur ces dossiers, le ministre a apporté les éléments de réponse suivants :

- **Clause de revoyure** : confirmation des ajustements à la réforme de la filière de 2012 présentés à la CNSIS¹, qui font encore l'objet d'examen interministériels ;
- **Emplois de direction** : une réflexion sera engagée sur un élargissement des missions de l'ENSOSP (cf. infra page 4).

¹Conférence nationale des services d'incendie et de secours

Secours d'urgence aux personnes : agir les premiers lorsque la vie est menacée

Pérenniser l'action d'urgence des sapeurs-pompiers doit conduire à améliorer leur capacité à agir les premiers lorsque la vie est menacée.

Dans le domaine du **secours d'urgence aux personnes**, le congrès a marqué **la reprise du dialogue national** entre sapeurs-pompiers et urgentistes hospitaliers, avec une volonté partagée de travailler en bonne intelligence. Les échanges francs et fructueux lors du forum dédié, auquel participaient notamment Patrick Pelloux, président de l'Association des médecins urgentistes de France, et François Braun, président de l'association Samu-Urgences de France, en ont témoigné.

 Interviews à retrouver sur www.pompiers.fr

✎ À la satisfaction de la Fédération, le ministre a annoncé **une circulaire Intérieur / Santé d'ici à la fin de l'année**, sur laquelle travaillent en concertation les sapeurs-pompiers et les médecins hospitaliers. Ce texte, qui établira **la doctrine nationale** et mettra fin « *aux épines irritatives* » (protocoles infirmiers...) soulignées par le colonel Faure, visera notamment à préciser la place du patient dans le parcours de soins, à mieux articuler la réponse opérationnelle et la complémentarité entre les ressources médicales des Sdis et des SAMU. Le comité national de suivi se réunira à ce sujet le 5 novembre. Des réunions intermédiaires sont programmées entre représentants des sapeurs-pompiers et des urgentistes hospitaliers.

✎ Autre annonce importante : **le déploiement concerté systématique des flottes d'hélicoptères de l'Intérieur et de la Santé**, marquant ainsi l'arrêt de l'implantation unilatérale des hélicoptères de la Santé dénoncée depuis plusieurs mois par les sapeurs-pompiers. « *Nous avons fait nos efforts d'économie au ministère de l'Intérieur ; j'ai saisi le Premier ministre pour que nous le fassions aussi avec les autres ministères* », a-t-il indiqué. Un **comité de pilotage interministériel** a été créé, afin de définir par voie de **circulaire** une doctrine d'implantation et de gestion de la flotte d'hélicoptères, puis d'assurer le suivi et l'évaluation de sa mise en œuvre. La prochaine réunion de ce comité est prévue le 3 décembre.

✎ Enfin, évoquant les difficultés rencontrées en matière de coordination des **interventions de secours d'urgence aux personnes en montagne**, le ministre a donné des instructions fermes aux préfets pour veiller au respect de la circulaire du 6 juin 2011, qui concerne les trois forces opérationnelles du ministère (pompiers, gendarmerie, police) : « *Il n'est pas tolérable que les services d'une même maison, pour les secours en montagne, interviennent simultanément – parfois dans des conditions de brutalité à l'égard de ceux qui sont intervenus en premier secours – créant de la confusion, de la tension, et parfois même de l'humiliation. J'ai demandé aux préfets de veiller à ce que dans leur département des consignes très strictes soient données à ceux sur lesquels ils ont un pouvoir d'instruction pour que cela ne se reproduise pas ; et j'ai demandé aussi que me soit rendu compte de tous les dysfonctionnements qui peuvent apparaître* ».



Créer une véritable coproduction entre l'État et les collectivités locales

À l'occasion du forum d'actualité du 3 octobre auquel il participait aux côtés des représentants des élus, tout comme dans son allocution de clôture, le ministre de l'Intérieur a donné des précisions aux sapeurs-pompiers sur leur place dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale en cours d'élaboration.



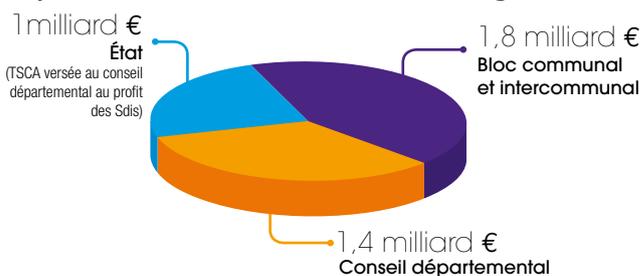
Saluant l'efficacité du modèle français de sécurité civile et la qualité de l'action des sapeurs-pompiers, « *toujours en première ligne pour sauver des vies* » sur tous les territoires, Bernard Cazeneuve a fixé comme priorité le renforcement de l'efficacité du service public de secours d'urgence avec la volonté de **conforter**, à l'occasion de cette réforme territoriale, **la compétence partagée de l'État et des collectivités locales**. « *L'État doit être garant de l'égalité des citoyens face au service public ! Compte tenu des enjeux sur le dérèglement climatique, sur les risques liés au terrorisme, sur la nécessité de faire face à un certain nombre de défis sanitaires, j'estime que c'est à la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises – dans un dialogue étroit avec les présidents de conseils généraux – de définir les moyens d'anticipation, d'organisation, et d'adaptation de nos services à ces enjeux de demain !* »

Le ministre a aussi répondu favorablement à la demande fédérale de **conforter la proximité et l'ancrage territorial, en confirmant l'échelon départemental comme niveau pertinent de réponse opérationnelle**, quotidienne et exceptionnelle. « *Il n'est pas question de remettre en cause la structure départementale en ce qui concerne le fonctionnement de vos services. Même si les conseils départementaux venaient à disparaître, les départements en tant que structure administrative de l'État continueraient à exister.* » Cette double orientation a été approuvée par les élus, le sénateur Yves Rome, président de la CNSIS, soulignant « *le caractère indépasseable de la maille départementale* » et appelant à conforter ce « *modèle de gouvernance partagée qui avance sur ses deux jambes : celle de l'État (...) et celle des collectivités locales.* »

Cette volonté de renforcer la compétence partagée de l'État et des collectivités locales, se traduit également

par une pérennisation annoncée des financements des services d'incendie et de secours, dont 25 % proviennent de l'État à travers le milliard d'euros de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA) fléché en direction des Sdis. « *Même si nous devons remettre en cause les conseils départementaux nous ne remettrons pas en cause les financements des Sdis.* »

Répartition des contributions des acteurs de la gouvernance*



* Source DGSCGC 2013.

Souscrivant à la demande de la FNSPF formulée par le président Faure : « **plus d'État auprès des Sdis, plus d'élus des Sdis auprès de l'État** », Bernard Cazeneuve a indiqué vouloir, du fait de la participation financière de l'État, renforcer la place des préfets de département au sein des Sdis, tout en associant davantage les élus locaux aux décisions nationales aux côtés de la DGSCGC, à travers un renforcement de la Conférence nationale des services d'incendie et de secours, "parlement des sapeurs-pompiers" : « *compte tenu de ce qu'est la structure (des) financements, l'État doit pouvoir dire son mot non pas de façon hégémonique, non pas de façon unilatérale, non pas pour imposer, non pas pour contraindre, mais pour participer dans ses responsabilités à la définition de ce que sont les missions qui vous incombent et comme ministre de l'Intérieur, j'ai bien l'intention que l'État prenne ses responsabilités.* » Dans cette perspective, le ministre a par ailleurs demandé une réflexion sur l'élargissement des compétences de l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (Ensosp) en soulignant sa vocation à exercer, en tant qu'établissement public national, la gestion rénovée de l'encadrement supérieur des sapeurs-pompiers dans le cadre de la compétence partagée. Enfin, après avoir annoncé la mise en cohérence du découpage des zones de défense avec la nouvelle carte administrative des régions, le ministre a souhaité développer au niveau zonal la mutualisation de moyens lourds et spécialisés, afin de préserver la qualité de réponse opérationnelle.



 Document à télécharger sur www.pompiers.fr

Renforcer la prévention et l'éducation aux risques du public



Lionel Maître

3. Faire du 112 l'unique numéro d'appel d'urgence

Une mesure de pur bon sens, car « après le 18, le 15, le 17, le 112, le 114, le 115, le 119 et le 116 000, voilà que nos concitoyens doivent à présent composer le 196 pour le sauvetage maritime et le 191 pour le sauvetage aérien. Quand il faut savoir qui appeler au secours, notre État lui-même complique les choses ».

4. S'engager collectivement et résolument pour « réduire le nombre de morts et de blessés dans les accidents de la vie courante

« Je propose notamment que la prévention de ces accidents obtienne

le label "grande cause nationale" pour 2015 ».

Dans la continuité de la **campagne nationale de prévention** lancée le 1^{er} octobre par la Fédération **sous le parrainage de Stéphane Plaza**, le président Faure a émis « **quatre idées simples** » pour mieux sensibiliser les Français aux risques de la vie courante :

1. Communiquer largement pour que tous les logements soient équipés de détecteurs de fumées en mars prochain

« Il est temps, M. le Ministre, de mobiliser pour ce faire les différents départements ministériels, mais aussi les acteurs de la vie civile ». Bernard Cazeneuve s'est dit attaché au respect de ce calendrier.

2. Simplifier les formations en matière de gestes de premiers secours...

« En allant à l'essentiel et cesser d'apprendre aux gens ce qu'il ne faut pas faire, mais plutôt ce qu'il faut faire ».

➤ Le ministre s'en est réjoui, estimant « important de porter les grandes politiques préventives, notamment celles concernant le risque domestique qui atteint 20 000 personnes chaque année ».

➤ Il a incité les sapeurs-pompiers à développer encore davantage leurs **actions dans les écoles** afin de faire des jeunes les premiers ambassadeurs de la sécurité, en annonçant une action commune avec sa collègue de l'Éducation nationale.

➤ En outre, il a annoncé qu'il **appuierait la demande fédérale** de désigner les **accidents de la vie courante** comme **grande cause nationale en 2015**.



« Bien équipé, bien préparé, je suis en sécurité »

Tel est le slogan du premier volet de cette campagne nationale de prévention. Il vise à inciter la population à mieux se protéger contre l'incendie domestique, notamment en s'équipant dès maintenant en détecteurs. Cette campagne sera déployée partout en France, tout au long de l'année, à travers des supports de communication, des prises de parole dans les médias et des actions de proximité.

➡ La prévention au Congrès : vidéo à retrouver sur www.pompiers.fr

Ouverture à l'international et promotion de la filière industrielle : l'innovation au cœur du congrès

Enfin, l'innovation aura été une nouvelle fois très présente lors de ce congrès.

Tout d'abord, à travers l'ouverture internationale, pour laquelle Avignon aura été le congrès de tous les records avec, pour la première fois, l'accueil de **29 délégations étrangères** venues d'Europe, d'Asie et d'Afrique, ainsi que la présence de **Tore Eriksson, président du CTIF**, association internationale des sapeurs-pompiers. Une magnifique opportunité de promouvoir notre modèle de sécurité civile et le savoir-faire de nos entreprises.

Le congrès aura également permis de faire progresser en lien avec nos différents partenaires (DGSCGC, FFMI, GICAT,

UGAP, CIVIPOL, Pôle Risques...) la **consolidation de la filière industrielle** à l'occasion du carrefour Technique et de la table ronde sur *Les achats au sein des Sdis : facteurs de compétitivité industrielle ?* organisée par **l'Institut Français pour la Sécurité Civile (IFRASEC)**. Avec la tenue d'une conférence sur la gratuité des secours et la publication d'une note sur les centres d'appels d'urgence, ce think tank, créé à l'initiative de la FNSPF, a pu ainsi confirmer sa vocation à s'inscrire comme lieu de référence de la réflexion prospective sur les enjeux de sécurité civile.

 www.ifrasec.org

Gestion des crises nationales et internationales : un engagement renforcé des sapeurs-pompiers

Enfin, le congrès a mis en exergue la capacité d'action des sapeurs-pompiers, dont le nombre, l'ancrage territorial et l'intégration dans une organisation globale cohérente leur permet d'intervenir nombre dans la durée dans le cadre de la solidarité nationale pour faire face partout sur le territoire, en métropole et outre-mer, aux événements climatiques de plus en plus fréquents et intenses, comme les récentes inondations dans l'Hérault ou le cyclone Bejisa à la Réunion, aux pandémies, à l'image de la lutte contre le chikungunya aux Antilles, ou au risque terroriste.

Le ministre a tenu également à saluer la contribution des sapeurs-pompiers au rayonnement international de la France,

saluant la qualité de leur intervention dans la lutte contre les inondations en Serbie et en Bosnie en mai dernier, contre les feux de forêt en Suède et en Grèce cet été, et légitimant le renforcement de la place de l'État dans leur organisation par le développement souhaitable de leur participation aux opérations internationales de secours : « *parce que vous déclinez vos missions selon le principe de l'excellence, parce qu'en Europe vous êtes identifiés comme porteurs du service le plus performant ou parmi les plus performants, vous êtes et vous serez de plus en plus sollicités sur d'autres théâtres que les nôtres.* »

Retrouvez le Congrès en textes, vidéos et photos sur www.pompiers.fr



Lionel Maître



Merci aux bénévoles d'Avignon
et rendez-vous au prochain Congrès
national à Agen du 23 au 26 septembre 2015.

FNSPF: Octobre 2014.

Maison des sapeurs-pompiers

32 rue Bréguet - 75011 Paris

Tél. : 01 49 23 18 18

Fax : 01 49 23 18 19

www.pompiers.fr

